

Bulletin de service

L'édition du périodique

2008



Faits saillants

En 2008, les revenus d'exploitation de l'industrie de l'édition de périodiques ont totalisé 2,39 milliards de dollars, en hausse de 1,2 % par rapport à 2007. Les dépenses d'exploitation pour toute l'industrie ont atteint 2,10 milliards de dollars, soit une augmentation de 0,1 % par rapport à l'année précédente. La marge bénéficiaire d'exploitation de l'industrie est ainsi passée à 12,3 %, comparativement à 11,3 % en 2007.

Un peu moins de trente pourcent des dépenses d'exploitation de l'industrie ont été consacrées aux salaires, traitements et avantages sociaux, qui ont augmenté de 3,4 % pour se chiffrer à 620,7 millions de dollars.

Les dix plus grandes maisons d'édition ont réalisé un peu plus de la moitié des revenus d'exploitation de l'industrie (1,34 milliard de dollars) et 79 % de ses bénéfices. Ces éditeurs ont enregistré une marge bénéficiaire d'exploitation de 17,4 %, en hausse par rapport à 16,2 % en 2007. En comparaison, le reste des éditeurs ont affiché une marge bénéficiaire d'exploitation de 5,9 % en 2008, en hausse de 4,8 % par rapport à l'année précédente.

Les éditeurs de l'Ontario et du Québec comptaient pour la majorité des revenus d'exploitation de l'industrie. Ceux de l'Ontario ont été à l'origine de 58,1 % du total des revenus d'exploitation en 2008, ceux du Québec, de 22,2 %, et ceux des Prairies, de 10,3 %.

De 1999 à 2005, les dépenses moyennes pour l'achat de périodiques ont été très stables, soit environ 60 \$ par ménage. De 2006 à 2008, elles ont diminué à 47 \$ par ménage, selon l'Enquête sur les dépenses des ménages de Statistique Canada.

Nota

L'Enquête annuelle sur les éditeurs de périodiques menée par Statistique Canada alterne entre la diffusion des statistiques financières de base au cours des années d'enquête paires et la diffusion de données plus exhaustives, y compris les revenus publicitaires et les revenus de diffusion, durant les années impaires.

L'industrie de l'édition de périodiques est composée d'éditeurs de magazines ou de périodiques dont les activités principales sont la compilation, la rédaction, la recherche et la révision d'articles, ainsi que la préparation et la vente de publicités. Les périodiques paraissent à intervalles réguliers, généralement sur une base hebdomadaire, mensuelle ou trimestrielle.

Depuis 2004, les estimations d'enquête de l'industrie sont produites conformément au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Les estimations de l'industrie de l'édition de périodiques de 2004 et après ne doivent pas être comparées aux résultats d'enquête d'avant 2004 compte tenu des différences significatives dans les définitions des populations observées.



Tableaux statistiques

Tableau 1

Statistiques sommaires sur les éditeurs de périodiques, par province ou région, 2006 à 2008

	Revenu d'exploitation	Salaires, traitements et avantages sociaux	Dépenses d'exploitation	Marge bénéficiaire d'exploitation
	milliers de dollars			pourcentage
2008 p				
Provinces de l'Atlantique ¹	45 370	13 088	41 997	7,4
Québec	531 256	97 666	454 845	14,4
Ontario	1 390 386	387 525	1 265 070	9,0
Provinces des Prairies ²	247 582	64 348	178 735	27,8
Colombie-Britannique et les territoires ³	179 772	59 448	159 489	11,3
Canada	2 394 366	622 074	2 100 136	12,3
2007 r				
Provinces de l'Atlantique ¹	48 287	13 824	43 169	10,6
Québec	528 330	94 594	466 995	11,6
Ontario	1 362 360	375 852	1 248 130	8,4
Provinces des Prairies ²	236 860	59 351	174 029	26,5
Colombie-Britannique et les territoires ³	186 291	56 889	162 330	12,9
Canada	2 362 128	600 510	2 094 652	11,3
2006				
Provinces de l'Atlantique ¹	44 102	13 196	40 542	8,1
Québec	485 731	86 937	433 165	10,8
Ontario	1 327 116	357 254	1 205 665	9,2
Provinces des Prairies ²	209 682	58 940	176 931	15,6
Colombie-Britannique et les territoires ³	176 805	53 824	154 315	12,7
Canada	2 243 435	570 151	2 010 616	10,4

1. Les provinces de l'Atlantique incluent : Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick.

2. Les provinces des Prairies incluent : Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

3. Les territoires incluent : Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut.

Note(s) : Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre. Conforme au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), y compris tous les établissements classés au 51112 éditeurs de périodiques.

Sources de données, définitions et méthodologie

Ce document renferme des renseignements permettant de bien comprendre les concepts de base qui sont mesurés, les méthodes qui sous-tendent l'enquête (la façon de mesurer les concepts) et les aspects clés de la qualité des données. Ces renseignements aideront à mieux comprendre les points forts et les limites des données, ainsi que la façon appropriée de les utiliser et de les analyser. Les renseignements pourront être particulièrement utiles au moment de comparer les données avec celles d'autres enquêtes ou sources d'information et de tirer des conclusions au sujet des changements survenus au fil des ans.

Aperçu

Cette enquête sert à recueillir les données financières et opérationnelles nécessaires pour produire des statistiques sur l'industrie des éditeurs de périodiques au Canada.

Les données collectées auprès des entreprises sont regroupées avec l'information provenant d'autres sources pour produire des estimations officielles de la production économique nationale et provinciale pour cette industrie.

Estimations de l'enquête sont disponibles pour les entreprises, les gouvernements, les investisseurs, les associations et le public. Les données sont utilisées pour surveiller la croissance de l'industrie, de mesurer les performances, et de faire des comparaisons avec les autres sources de données afin de mieux comprendre cette industrie.

Population cible

La population cible est constituée de tous les établissements statistiques (parfois appelés entreprises ou unités) considérés comme éditeurs de périodiques dans le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) au cours de l'année faisant l'objet de l'enquête.

Échantillonnage

Il s'agit d'une enquête transversale par échantillon.

La base de sondage est la liste d'établissements dont la partie admissible à l'échantillonnage est déterminée et fait l'objet d'un prélèvement. La base fournit des renseignements fondamentaux sur chaque entreprise, notamment : adresse, classification industrielle et renseignements provenant des sources de données administratives. La base de sondage est tenue dans le Registre des entreprises de Statistique Canada et mise à jour à l'aide des données administratives.

L'objectif de l'enquête consiste principalement à produire des estimations pour l'ensemble de la branche d'activité - entreprises constituées et non constituées. Les estimations sont calculées à partir de deux sources de données : une enquête par sondage auprès des entreprises dont le revenu brut d'entreprise est supérieur ou égal à un certain seuil (nota : le seuil varie selon les enquêtes et parfois selon les industries et les provinces d'une même enquête) et pour lesquelles on peut utiliser les données d'enquête ou les données administratives; et les données administratives pour les entreprises dont le revenu est inférieur au seuil donné. En ce qui a trait aux données provenant des fichiers administratifs, il est à noter que seuls des renseignements financiers peuvent être obtenus de cette source tels que les revenus, les dépenses, l'amortissement et les salaires, traitements et avantages sociaux. Des caractéristiques comme les catégories de clients et les revenus selon le type de service ne peuvent être obtenues que pour les établissements participant à la collecte des données.

La strate à tirage complet englobe les principales sociétés sur le plan du rendement sectoriel (selon les revenus). La strate à tirage obligatoire est constituée d'unités prélevées en fonction des caractéristiques d'une structure complexe (entreprises à plusieurs établissements, à plusieurs entités juridiques, ayant plusieurs codes SCIAN ou se trouvant dans plusieurs provinces). Toutes les unités des strates à tirage complet et à tirage obligatoire font partie de l'échantillon. Les unités appartenant aux strates à tirage partiel font l'objet d'un tirage aléatoire simple.

La taille concrète de l'échantillon de l'année de référence de 2008 s'est établie à 303 entités de collecte.

Définitions

Le **revenu d'exploitation** exclut les revenus de placements, les gains en capital, les gains extraordinaires et les autres montants qui ne sont pas de nature répétitive.

Les **dépenses d'exploitation** excluent les valeurs non encaissables, les pertes en capital, les pertes extraordinaires, l'intérêt sur les emprunts et les autres montants qui ne sont pas de nature répétitive.

La **marge bénéficiaire d'exploitation** est calculée comme suit : le revenu d'exploitation moins les dépenses d'exploitation, le tout exprimé en pourcentage du revenu d'exploitation. Cette donnée dérivée ne comprend pas l'impôt sur le revenu des corporations payé par les entreprises constituées en société et l'impôt sur le revenu des particuliers payé par les entreprises non constituées en société. Pour les entreprises non constituées en société, la marge bénéficiaire d'exploitation comprend la rémunération non payée aux associés et aux propriétaires qui n'est pas enregistrée comme salaires, traitements et avantages sociaux. C'est pourquoi l'estimation des bénéfices sera plus élevée dans les industries où les entreprises non constituées en société sont les contributeurs importants.

La **catégorie salaires, traitements et avantages sociaux** comprend les payes de vacances et les commissions de tous les employés pour qui un feuillet T4 a été rempli. Cette catégorie comprend aussi, entre autres, la part des avantages sociaux versée par l'employeur pour le Régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec et les cotisations d'assurance-emploi. Les salaires et les traitements ne comprennent pas les dividendes versés

aux propriétaires actifs et ne comprennent pas la rémunération des propriétaires des entreprises non constituées en société : c'est pourquoi le niveau relatif des salaires, traitements et avantages sociaux sera moins élevé dans les industries où les entreprises non constituées en société sont des contributeurs importants.

Un **établissement statistique** actif est l'entité de production ou le plus petit groupe d'entités de production qui produit un ensemble de biens et/ou de services homogènes, dont les activités ne débordent pas les frontières provinciales et qui est en mesure de fournir des données sur la valeur de la production ainsi que le coût des principaux produits intermédiaires utilisés et sur le coût et l'importance de la main-d'oeuvre affectée à la production.

Qualité des données

Malgré les efforts déployés pour que les opérations de collecte et de dépouillement se déroulent en fonction de normes rigoureuses, les estimations qui en résultent comportent inévitablement des erreurs. Celles-ci sont classées en deux grandes catégories : les erreurs d'échantillonnage et les erreurs non dues à l'échantillonnage.

Les **erreurs non dues à l'échantillonnage** ne sont pas liées à l'échantillonnage et peuvent survenir pour de nombreuses raisons. Par exemple, la non réponse est une source importante d'erreurs non dues à l'échantillonnage. La couverture de la population, les écarts dans l'interprétation des questions, les mauvaises réponses des répondants et les erreurs de consignation, de codage et de traitement des données représentent d'autres exemples d'erreurs non liées à l'échantillonnage.

Les **erreurs d'échantillonnage** se produisent parce que les estimations proviennent d'un échantillon de la population plutôt que de la population entière. Ces erreurs dépendent de divers facteurs, notamment la taille de l'échantillon, le plan d'échantillonnage et la méthode d'estimation. Une des propriétés importantes de l'échantillonnage probabiliste tient au fait que les erreurs d'échantillonnage peuvent être calculées à partir de l'échantillon à l'aide d'une mesure statistique appelée coefficient de variation (c.v.). Pour des enquêtes menées à plusieurs reprises, l'écart relatif entre l'estimation d'un échantillon et l'estimation qu'on aurait obtenue d'un dénombrement de toutes les unités serait inférieur à deux fois le coefficient de variation, 95 fois sur 100. L'éventail des données acceptables d'un échantillon s'appelle intervalle de confiance. Les intervalles de confiance peuvent être calculés autour des estimations en utilisant les c.v. Premièrement, nous calculons l'erreur type en multipliant l'estimation d'un échantillon par le c.v. L'estimation d'un échantillon, plus ou moins deux fois l'erreur type, est ce qu'on appelle un intervalle de confiance de 95 %.

Évaluation de la qualité

Avant d'être publiés, les résultats combinés de l'enquête sont analysés pour fins de comparabilité; en général, cette opération consiste à examiner en détail les réponses individuelles (surtout celles des grandes sociétés), à revoir la conjoncture générale et les tendances historiques et enfin à comparer ces résultats avec les données d'autres sources.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la Loi sur la statistique et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Exactitude des données

Des unités échantillonnées qui ont contribué à l'estimation final, le taux de réponse pondéré était de 87,6 %. Les CV ont été calculés pour chaque estimation produite. On peut obtenir ces CV sur demande.

Produits connexes**CANSIM**

Données stockées dans CANSIM : tableau 361-0010 - Éditeurs de périodiques, statistiques sommaires, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), annuel

Enquête(s)

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5091 - Enquête annuelle sur les industries de services : Éditeurs de périodiques

Publications

Bulletin des industries de service, n° 63-018-X au catalogue.

Série d'études analytiques, Division des industries de service, n° 63F0002X au catalogue.

Date de parution : Février 2010

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0 ^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
P	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 87F0005X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de choisir la rubrique « Publications ».

Périodicité : annuelle / ISSN 1916-6923

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-263-1136.

This publication is also available in English.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2010. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent.

Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.